

Repositório ISCTE-IUL

Deposited in *Repositório ISCTE-IUL*:

2026-04-10

Deposited version:

Accepted Version

Peer-review status of attached file:

Peer-reviewed

Citation for published item:

Gonçalves, G. R. & Vaz, M. J. (2025). De la 1ère République portugaise à la dictature militaire : Les polices portugaises au cours de deux moments révolutionnaires . In Félix Brêteau, Anne de Mathan, Thomas Hippler, Vicent Milliot, Corentin Sire (Ed.), *Polices et révolutions en Europe occidentale Des années 1780 à la fin du XXe siècle*. (pp. 143-154). Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

Further information on publisher's website:

<https://pur-editions.fr/product/10215/polices-et-revolutions-en-europe-occidentale>

Publisher's copyright statement:

This is the peer reviewed version of the following article: Gonçalves, G. R. & Vaz, M. J. (2025). De la 1ère République portugaise à la dictature militaire : Les polices portugaises au cours de deux moments révolutionnaires . In Félix Brêteau, Anne de Mathan, Thomas Hippler, Vicent Milliot, Corentin Sire (Ed.), *Polices et révolutions en Europe occidentale Des années 1780 à la fin du XXe siècle*. (pp. 143-154). Rennes: Presses Universitaires de Rennes.. This article may be used for non-commercial purposes in accordance with the Publisher's Terms and Conditions for self-archiving.

Use policy

Creative Commons CC BY 4.0

The full-text may be used and/or reproduced, and given to third parties in any format or medium, without prior permission or charge, for personal research or study, educational, or not-for-profit purposes provided that:

- a full bibliographic reference is made to the original source
- a link is made to the metadata record in the Repository
- the full-text is not changed in any way

The full-text must not be sold in any format or medium without the formal permission of the copyright holders.

De la 1^{ère} République portugaise à la dictature militaire : Les polices portugaises au cours de deux moments révolutionnaires

Gonçalo Rocha Gonçalves – UNIRIO (Brasil)

Maria João Vaz – Iscte – Instituto Universitário de Lisboa (Portugal)

Introduction

Au cours des premières décennies du vingtième siècle, le Portugal connut deux moments révolutionnaires qui marquèrent non seulement la nature du régime politique - d'abord une république, puis une dictature militaire qui se transforma ensuite en un régime autoritaire et conservateur aux traits fascistes - mais aussi l'ensemble du pouvoir d'État et les conceptions de la citoyenneté.¹ En octobre 1910 et en mai 1926, ces mouvements révolutionnaires donnèrent naissance à deux régimes politiques marqués par des années de conflits quant au pouvoir de l'État et par un contrôle fragile des institutions publiques. Au milieu des luttes qui conduisirent à la mise en place des nouveaux régimes, dans le contexte de deux cultures politiques dominantes très différentes, la police se retrouva au centre d'un feu croisé ayant conduit à repenser les institutions, les pratiques et les agents qui la composaient.²

Comprendre la manière dont les républicains, dans un premier temps, et la droite conservatrice, dans un second temps, traitèrent les organisations policières lorsqu'ils arrivèrent au pouvoir constitue un élément central pour l'histoire de la police au Portugal. Cet article vise à comparer la manière dont les forces républicaines et le régime démocratique-libéral de 1910, d'une part, les forces militaires et le régime autoritaire-conservateur de 1926 d'autre part se positionnèrent vis-à-vis des organisations policières lors de leur prise de pouvoir. Comment agirent-ils par rapport à des institutions qu'ils considéraient jusqu'alors comme ennemies ou du moins avec méfiance ? Quel fut le sort des policiers dans des contextes politiques radicalement différents ? Pour chacun de ces moments, nous commencerons par présenter de l'architecture du système policier et la nature des institutions policières. Alors qu'en 1910, les républicains prévoyaient une vaste réforme du système policier, avec la création d'une gendarmerie nationale et la fusion de la police civile urbaine en une seule police nationale, seize ans plus tard, les militaires traitèrent avec plus de pragmatisme le système policier en place. Une attention particulière sera accordée au policier : comment les républicains et les militaires se représentèrent-ils le personnel des différentes forces de police et quel fut l'impact de cette représentation sur l'ensemble de la politique policière ?

Une police que les républicains puissent considérer comme légitime ?

En 1919, neuf ans après la proclamation de la République et à la suite d'une guerre mondiale qui amena le pays à se battre en Afrique et en Europe, une chanson de l'époque,

Le présent texte a été traduit du portugais au français par Emmanuel Berger, chercheur à l'Iscte – Instituto Universitário de Lisboa. Cette étude fut menée dans le cadre du projet CINCRA – Colaborações internacionais: criminalidade e cooperação policial no Atlântico ibero-americano, c. 1870-1940”, financé par la Fundação para a Ciência e a Tecnologia (PTDC/HAR-HIS/3580/2021).

¹ RAMOS Rui, « O Fim da República », *Análise Social*, vol. XXXIV (153), 2000, p.1059-1082. Sur le contexte européen de transformation politique de l'époque, voir: EMSLEY Clive, *Crime, Police & Penal Policy: European Experiences, 1750-1940*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 246-266.

² GONÇALVES Gonçalo Rocha et PÓVOA Marco, « Bloqueios políticos e dinâmicas organizacionais na polícia portuguesa durante a Primeira República », *Ler História*, n.º 70 (2017), p. 59-77.

le *Fado do Cívico*, représentait le policier de Lisbonne comme un agent d'autorité fragile, peureux et inefficace. Elle représentait également la police comme une institution dévalorisée par l'élite politique et sociale, détestée et combattue par les classes populaires.

« Je suis un policier, par malheur.
Je tiens tête à la foule
Qui me déteste parce que je les sauve des voleurs.
Et si je traque les vauriens
Je suis hué, je suis chassé, je suis lapidé.
Je veux les arrêter de force
Et si je fais le moindre geste pour m'opposer aux rebelles
Je suis chassé et mal payé. »³

A partir de la prise de pouvoir des républicains en octobre 1910, les gouvernements successifs éprouvèrent des difficultés à réformer les institutions policières. Au départ, les républicains promirent une épuration complète de ces dernières considérées comme des piliers de la monarchie. Les années suivantes ont cependant montré le caractère limité de cette politique, les policiers étant expulsés non pas tant pour leurs sympathies à l'égard de la monarchie que pour placer les éléments fidèles aux différentes factions républicaines qui se succédèrent au pouvoir. Tout au long des seize années de la Première République (1910-1926), les organisations policières portugaises furent à plusieurs reprises la cible d'épurations, en particulier les forces de police urbaines. Parmi les principales épurations, citons celles menées après la révolution d'octobre 1910, ainsi qu'après la révolte monarchiste d'octobre 1913 à laquelle participèrent certaines brigades de police de Lisbonne. Elles intervinrent également à l'occasion de la chute d'un proto-gouvernement militaire en mai 1915, ou encore en mars 1919, après ce qui fut connu comme la Monarchie du Nord.

En octobre 1910, à Lisbonne, des comités paroissiaux républicains indiquèrent aux autorités les agents de police qui se distinguèrent dans la répression des républicains et devaient par conséquent être licenciés. Quand Alberto Silveira prit le commandement de la police, on lui proposa d'écarter tous les policiers, ce qu'il refusa : « parmi ces milliers, la grande majorité n'était pas à blâmer : c'étaient de simples et humbles fonctionnaires qui exécutaient les ordres reçus ». ⁴ Il admit cependant plus tard avoir démis un policier sur quatre, dont beaucoup finirent par rejoindre les armées monarchistes en Espagne. ⁵

Toutefois, il convient de ne pas exagérer l'ampleur des épurations. En mai 1911, craignant d'être licenciés, des éléments du corps de police d'Évora, une ville du sud du pays, adressèrent une pétition au gouvernement réclamant leur intégration dans la nouvelle gendarmerie nationale (la Guarda Nacional Republicana - GNR), bien qu'ils aient dépassé l'âge limite de recrutement (35 ans). « Menacés de misère », ils rappelèrent que « dans toutes les réorganisations des services publics décrétés par le Gouvernement provisoire de la République portugaise, on s'est préoccupé avec une louable bienveillance de la situation du personnel, de manière à améliorer le service sans sacrifier les vieux serviteurs de la nation qui ont consacré à son service le meilleur de leur activité » et qui « sont des hommes qui, éloignés depuis de nombreuses années de l'exercice de leurs professions

³ « Fado do Cívico: da Revista Torre de Babel », Sasseti & C.^a, Lisboa, 1919. Les auteurs de la lettre sont Ernesto Rodrigues, Félix Bermudes et João Bastos.

⁴ *Diário do Senado*, 01-05-1914, p. 8.

⁵ *Diário do Senado*, 01-05-1914, p. 9.

manuelles, ont perdu l'habitude de les exercer ». Le ministre de l'Intérieur António José de Almeida, comprenant la position du commandant de la GNR, qui ne voulait pas d'eux dans sa force, reconnut qu'il serait « cruel de jeter dans la misère des hommes qui ont rendu de bons services et qui ont maintenant atteint un âge où il ne leur est pas facile de changer de vie ». ⁶ Une caractéristique importante des épurations est que certains des policiers licenciés pouvaient, lorsque la situation politique changeait, être réintégrés, ce qui se produisait régulièrement. La récurrence des processus d'épuration souligne l'impact de l'instabilité politique sur la composition sociale des forces de police. Celles-ci, en particulier les forces de police civique des deux plus grandes villes du pays, Lisbonne et Porto, vivaient dans un état de recomposition permanente de leur personnel. C'est la raison pour laquelle les dirigeants républicains ne réussirent jamais à créer une police qu'ils auraient considérée comme républicaine. En définitive, l'image du policier âgé, fatigué et inefficace resta dominante jusqu'à l'avènement de la Dictature.

Les forces civiles de police urbaine étaient un héritage du régime monarchique avec lequel les républicains avaient du mal à composer. ⁷ Mais les difficultés à établir leur propre police apparurent également dans une institution créée de toutes pièces par le nouveau régime : la Garde nationale républicaine (GNR). En 1910, le Portugal était l'un des rares pays d'Europe à ne pas disposer d'une gendarmerie nationale spécialement dédiée à la surveillance des zones rurales. Dans certaines des plus grandes villes et dans les capitales de district, il y avait des détachements de la Police Civile, mais en général, le maintien de l'ordre dans les zones rurales et lors d'événements tels que les foires et les marchés était assuré par l'armée et par ce que l'on appelait les « agents gracieux de l'administration », c'est-à-dire des citoyens choisis dans la communauté qui s'acquittaient d'une taxe sous la forme d'un service de police.

Lorsque les républicains arrivèrent au pouvoir grâce à un mouvement majoritairement urbain, leurs dirigeants comprirent qu'ils ne pourraient pas compter sur nombre de hauts gradés de l'armée. Avec de grandes parties du territoire dominées par des forces politiques et militaires potentiellement hostiles, la constitution d'une gendarmerie nationale, militaire et loyale au régime était perçue comme un élément essentiel à la survie du régime. En créant, à travers la loi n° 1 de la République, la GNR, une police nationale, en théorie destinée aux zones rurales, les républicains satisfaisaient une vieille aspiration des élites dirigeantes du pays. Cependant, la GNR en tant que force de police nationale pour les zones rurales resta, au cours de la Première République, une fiction qui n'existait que dans la loi. Sur le terrain, la GNR était plus concentrée dans le Sud, où son action fut rapidement appréciée par les élites locales dans la mesure où elle empêchait les vols de produits agricoles et réprimait les vagabonds dans l'Alentejo. Dans le Nord, la GNR ne fut organisée qu'en 1919. Contrairement à sa mission première, le GNR était majoritairement localisée à Lisbonne. À l'instar de ce qui se produisit avec les détachements militaires chargés des actions de maintien de l'ordre avant octobre 1910, les centaines de réquisitions de la force publique conservées dans les archives du ministère de l'Intérieur montrent que les forces de la GNR se rendaient sur les lieux où

⁶ Arquivo Nacional da Torre do Tombo (Lisboa, Portugal), MI, Mç.33, L°61, N°364.

⁷ Le 2 juillet 1867, la Police Civile de Lisbonne et la Police Civile de Porto ont été créées et plus tard, des corps de police civile ont été constitués dans toutes les villes capitales de district. Avec la révolution républicaine d'octobre 1910, la Polícia Civil (Police civile) a changé son nom en Polícia Civica (Police civique) et en 1927, pendant la dictature militaire, elle a été rebaptisée Polícia de Segurança Pública (Police de sécurité publique) dénomination qui a conservé jusqu'à aujourd'hui.

l'ordre avait été perturbé ou était susceptible de l'être et les quittaient dès qu'il était rétabli. Le déploiement territorial du GNR n'était pas par conséquent un processus continu mais résultait d'un ensemble de décisions prises à différents moments. Les avancées, les reculs et les indécisions dans la réforme du système policier firent que les gouvernements républicains ne purent pas compter sur la GNR comme une force loyale. Au contraire, entre 1919 et 1922, la GNR devint un État dans l'État, son commandant devenant premier ministre pendant quelques mois.⁸

Lorsqu'en mai 1926, un mouvement militaire établit la dictature, le système policier légué par la république libérale était paradoxal. La création d'une police nationale rurale restait dans une quasi-stagnation institutionnelle, organisationnelle, technique et professionnelle. Lorsque les républicains arrivèrent au pouvoir, leur aile la plus radicale, les membres du Parti Démocrate, comprit rapidement que la consolidation de son pouvoir dépendait du soutien populaire urbain alors que, dans le même temps, ces derniers prenaient le contrôle des milliers de policiers qu'ils avaient combattus. L'incapacité à créer une nouvelle police marqua de manière décisive la relation de la République avec les institutions policières, ainsi que le sort du régime dans son ensemble. De la même manière qu'ils ne réussirent pas à réorganiser le système policier, les gouvernements républicains ne parvinrent jamais à contrôler totalement les organisations humaines qui les incarnaient. Le manque de ressources financières, un argument souvent invoqué, ne suffit pas à expliquer le blocage de la réforme du système policier et l'effondrement des autorités policières. Certaines idées de réforme furent élaborées et discutées à profusion, par exemple la nécessité de centraliser à Lisbonne la coordination et la direction de toutes les forces de police du pays. Cependant, incapables de mettre leurs idées en pratique, les politiciens républicains virent nombre de leurs idées se concrétiser uniquement à partir de l'État Nouveau.

Dans les rues, la police voyait son autorité quotidiennement contestée. Les forces policières étaient mobilisées comme instruments des factions politiques : la GNR perçue comme une garde prétorienne des républicains les plus radicaux, les Polices Civiques comme des forces monarchiques. Les policiers civils devinrent la cible privilégiée des républicains, tant dans les moments d'agitation politique et militaire qu'au quotidien. L'une des faiblesses signalées de la République fut son incapacité à républicaniser le pays et à se défendre contre ses ennemis. Cet échec s'explique par son impuissance à attirer les acteurs clés, tels que les magistrats, les professeurs et les militaires.⁹ Aussi, dans ce contexte, l'absence d'une force de police respectée par la population constitue-t-il un autre exemple de la fragilité de l'autorité républicaine. Dans un environnement politique qui décourageait l'entrée dans la police, puisque ceux qui s'engageaient par allégeance politique savaient que leur présence était provisoire et que ceux qui n'obéissaient pas à ces mêmes allégeances se retrouvaient dans une situation précaire, avec peu de compensation financière, la police vivait dans une instabilité organisationnelle constante et en recul par rapport au mouvement de professionnalisation du début du XXe siècle.¹⁰ D'autre part, la République se montrait opposée à l'extension de la pleine citoyenneté à

⁸ LLOYD-JONES Stewart, et CEREZALES Diego Palacios, « Guardians of the Republic? Portugal's GNR and the politicians during the "new old republic", 1919-1922 », Gerald Blaney (org.), *Policing Interwar Europe*, Basingstoke, Palgrave, 2007, p. 90-111.

⁹ LIMA Sebastião de Magalhães, *Episódios da Minha Vida*, Vol.I, Lisboa: Perspectivas & Realidades, 1985, p. 53.

¹⁰ VAZ Maria João, « Prevenir o crime. O corpo da Policia Civil de Lisboa », *Ler História*, n.º 57, 2007, pp. 9-46.

une grande partie de la population en continuant notamment à limiter le droit de vote. Le régime ne parvint dès lors pas à assurer la sécurité et l'égalité de traitement devant la loi, piliers d'une citoyenneté démocratique. Au contraire, que ce soit par une tolérance vis-à-vis de certaines milices armées (appelées « fourmis ») ou par la promotion du marché des assurances, le régime permit une certaine privatisation de la sécurité. Au final, l'effondrement de l'autorité policière était évident et lorsqu'il y eut, surtout à partir de 1922, quelques tentatives pour élever le statut social et professionnel du policier, l'instabilité du régime était déjà trop grande. Au crépuscule du régime républicain, malgré des propositions de démocratisation politique et sociale, de moins en moins de groupes sociaux voyaient les policiers comme « nos délégués qui sont là pour notre intérêt et notre sécurité ».¹¹

Le 28 mai 1926 et les policiers

En 1953, lors d'une conférence donnée par le commandant de la police de Lisbonne, le colonel António Monteiro Libório, au *Grupo Amigos de Lisboa*, conférence qui fut ensuite publiée dans un volume de propagande de l'État Nouveau, l'officier militaire notait : « nous autres qui servons dans la [police] préférons qu'on appelle [le policier] de "garde" et détestons qu'il soit appelé "civique" ». La raison d'un sentiment aussi tranché est à rechercher en des temps « qui, bien qu'encore proches, sont révolus et, si Dieu le veut, ne reviendront jamais ». Pour le commandant de police, il s'agit d'un passé pittoresque mais triste : « certains se souviendront de l'ancien policier civique, avec ses moustaches à la mode de l'époque, du recrutement précaire, de la mauvaise formation et du fait que, dans les temps troublés où nous vivions alors, il n'était pas possible de savoir qui était responsable et qui servait, étant donné la fréquence des changements de gouvernement et des situations ». A ses yeux, il s'agissait d'une époque marquée par « la confusion, l'indiscipline, le désordre et, par conséquent, le discrédit et l'inefficacité du service ». Contrastant avec cette image, la police actuelle était encensée par le commandant. Celui-ci déclara-t-il, « s'est engagée dans sa vraie et unique voie : un corps de police militarisé, avec une préparation, une organisation et une éthique militaires qui, tout le monde le sait, est la seule manière possible et efficace pour remplir la mission qui lui incombe ».¹² Contrairement à ce qui se passait auparavant, lorsque la police était « chassée par les bombes des voyous », désormais, tout « trouble qui éclate doit compter sur la présence rapide et utile des forces de prévention qui imposent rapidement leur domination ».¹³

Lorsque les militaires arrivèrent au pouvoir en 1926 et surtout lorsque l'influence d'António de Oliveira Salazar devint croissante après 1929, la nouvelle élite politique et gouvernementale comprit rapidement que le problème de la police ne résidait pas dans l'organisation des institutions policières dans la mesure où la question de leur centralisation était discutée depuis longtemps et déjà proposée par différents courants politiques pendant la Première République. Les révolutionnaires conservateurs comprirent qu'ils devaient agir sur l'agent de police lui-même : sur sa formation et sur l'esprit du corps dans lequel il travaillait au quotidien. Contrairement à ce qui fut réalisé

¹¹ NORONHA Eduardo, *Diário de um polícia*, Lisboa: Guimaraes & C.^a, 1919, p. 62.

¹² LIBÓRIO António Miguel Monteiro, « Polícia de Segurança Pública de Lisboa », In ANDRADE, Ferreira de & FERREIRA Luís (dir.), *Polícias: Vinte e cinco anos ao serviço da nação*, Lisboa: Astória, 1953, sans n° de page.

¹³ Armando Vitorino Ribeiro, A Polícia de há 25 Anos: A Polícia de Hoje, In Andrade, Ferreira de & Ferreira, Luís (dir.), *Polícias: Vinte e cinco anos ao serviço da nação*, Lisboa: Astória, 1953, sans n° de page.

sous la Première République, les militaires entreprirent une purge plus efficace des forces de police entre 1927 et 1929. La Dictature accorda ensuite plus d'attention à la formation des policiers à travers la création d'écoles de police et de publications professionnelles, de même que la socialisation des nouveaux éléments dans des espaces tels que la « salle de garde » et lors des défilés publics.

Lorsque l'État Nouveau hérita de l'organisation policière de la République, il décida de la consolider en un système composé d'une police urbaine devenue nationale dans la première moitié des années 1930, la Police de sécurité publique (PSP) ; d'une police rurale nationale, la GNR ; d'une police judiciaire nationale, la Police d'investigation criminelle (PIC), bien qu'en pratique elle fût implantée uniquement dans les plus grandes villes du pays ; d'une police politique, la Police de vigilance et de défense de l'État (PVDE), qui constitua la principale innovation institutionnelle du régime ; et d'une police fiscale, la Garde fiscale, qui agissait comme une police des frontières. Le changement le plus marquant fut l'accroissement des interventions directes du gouvernement dans la gestion des forces de police et du maintien de l'ordre. L'instabilité politique et la centralité de l'« Ordre » comme pilier du nouveau régime donnèrent à l'appareil policier une importance politique qu'il n'avait jamais eue sous la Première République. Même si les luttes de pouvoir entre les ministères, les polices, les militaires, les juristes et les médecins ne cessèrent pas pendant les années de la dictature militaire, Salazar réussit à établir un équilibre durable en rapprochant les différentes forces de police du pouvoir central.

Si, sur le plan institutionnel, l'État Nouveau n'apporta pas de grands changements à la police, le régime innova en inculquant ses valeurs aux policiers. L'attention du gouvernement se porta principalement sur la consolidation d'un esprit de corps et d'une identité professionnelle policière. Marquée par l'image déplorable des anciens policiers, la nouvelle direction de la police se focalisa, dès le départ, sur l'apparence physique des agents. Avec leurs « moustaches à la mode de l'époque », les « gardes lourds et archaïques » étaient considérés comme des « individus à la mauvaise apparence et peu gracieux ». Quelques mois après son arrivée au pouvoir, la dictature militaire invoqua le besoin d'un « personnel robuste » dans le service de rue pour justifier l'élargissement des conditions de mise à la retraite des policiers. En opposition à l'image de délabrement physique, un nouveau policier apparut, dont la complexion et la bonne santé étaient vantées par les nombreuses photographies d'exercices physiques publiées dans la revue *Polícia Portuguesa*. Dans ce périodique, Fernando Silva Pais, futur directeur de la PIDE, l'héritière de la PVDE, conclut : « Le policier que voyaient nos grands-parents a été remplacé par le policier au visage rasé qui joue au football et au basket ».¹⁴

La construction du policier nouveau fut réalisée à travers le recrutement, la formation et la présence au quotidien des agents. Pour que le policier nouveau du régime devienne une réalité, le recrutement devint une question centrale. Un objectif souvent mis en avant dans les premières années du régime était de mettre plus d'hommes dans la rue. Mais plus qu'un renforcement du personnel policier, cela impliquait un rajeunissement de la force de police obtenu par la mise à la retraite des éléments les plus anciens et l'épuration des éléments suspects. Ainsi, le nouveau pouvoir mit en œuvre une politique plus systématique d'assainissement de la fonction publique et définit des dispositifs de contrôle

¹⁴ PAIS Fernando Silva, « Lisboa 1940 e a polícia », *Polícia Portuguesa*, n°16, novembro-dezembro, 1939, p. 8-9.

permettant aux seuls individus connus pour leur loyauté envers l'État Nouveau d'entrer dans la fonction publique.¹⁵

Pendant les premières années de la dictature, l'épuration des forces de police fut intense. Quelques jours après la révolte républicaine du 3 février 1927, le gouvernement licencia les éléments de la GNR, de la Garde fiscale et du corps de la police civile qui avaient participé à la révolte ou ceux qui ne l'avaient pas combattue. Dans certains commissariats de Lisbonne, tous les policiers furent licenciés et certaines unités de la GNR furent totalement ou partiellement dissoutes.¹⁶ Le recrutement de nouveaux policiers devint dès lors un élément essentiel de la « régénération » de la police. Les difficultés traditionnelles du recrutement furent atténuées par la crise de 1929, qui rendit à nouveau attractif un emploi sûr, bien que mal payé, dans la police. Les conditions d'admission furent modifiées dès 1928, exigeant des recrues plus jeunes, tendance qui se poursuivit dans les années ultérieures.¹⁷ La faible scolarisation des gardes était une autre critique de l'État Nouveau à l'égard des anciens policiers de la Première République. Dans le processus de recrutement, en plus de prouver leur scolarité, les candidats devaient passer un examen écrit. Au début des années 1950, selon le commandant de la police de Lisbonne, 50 à 62% des candidats étaient éliminés lors de ce test (15 à 30% étaient éliminés au moment de l'inspection médicale). L'État Nouveau visait par conséquent le recrutement d'hommes jeunes et sélectionnés qu'il pourrait modeler en fonction de ses valeurs.

L'enjeu posé par la formation du futur policier servit à la mise en œuvre d'une nouvelle police. Le manque de formation technique des policiers était critiquée depuis longtemps.¹⁸ Au milieu des années 1910, on vit s'intensifier les tentatives de concentrer la formation des gardes en une seule période, avant leur affectation dans une brigade. L'idée que l'apprentissage du policier devait se faire dans des écoles et non à travers l'expérience de la pratique s'imposa auprès des responsables policiers. Aussi, est-ce sous la dictature militaire que furent les premières écoles centrales de police.¹⁹ Curieusement ces écoles étaient financées par un « fonds d'instruction » alimenté par la moitié des salaires des futurs policiers. L'« école des engagés » durait désormais 12 semaines et comprenait une formation dans trois domaines : l'éducation physique, l'instruction militaire et l'instruction technique ou professionnelle. Cette dernière occupait la moitié du temps d'instruction et était principalement destiné à l'étude de la législation.²⁰ Les postes de police ne cessaient pas d'être un espace de formation du policier mais la création d'écoles centrales soulignait l'importance que le nouveau régime accordait à la personne du policier.²¹

La création d'écoles et l'adoption d'une période plus longue de formation ne peut être déconnectée des valeurs et des savoirs qui furent enseignés aux nouvelles recrues. La militarisation de la police visait à inculquer chez ces dernières les idéaux d'obéissance et de respect de la hiérarchie : « les hommes arrivent déjà, au moins, avec une notion, aussi

¹⁵ Decreto Lei n° 15790, 27/7/1928.

¹⁶ Art. 4° e 5°, Decreto 13137 de 15/02/1927. FARINHA Luís, *O Revirvalho*, Lisboa, Editorial Estampa, 1998, p. 61-62.

¹⁷ Decreto n.° 13431, 7 de Abril de 1927.

¹⁸ FARIA Alfredo César Macedo de, *A Reforma da Polícia*, Ponta Delgada, Typ. Ruy Moraes, 1908, p. 54-56.

¹⁹ Decreto n.° 15327 de 07-04-1928.

²⁰ CAMEIRA, «A Instrução na PSP», *Polícia Portuguesa*, N°18, Março-Abril, 1940.

²¹ «Exercícios da P.S.P. de Lisboa (Aspectos Gráficos)», *Polícia Portuguesa*, N°8, Julho-Agosto, 1938, p. 7-12.

parfaite que possible, de la discipline, du respect, de la bienséance et, surtout, de l'accomplissement du devoir ».²² La défense politique du régime n'était pas oubliée : « Je ne veux pas cesser de leur parler de l'obligation que nous avons tous de veiller à la sécurité de l'État, de surveiller ses ennemis, qui, soit dit en passant, sont actuellement les communistes et leurs alliés, c'est-à-dire tous ceux qui ne sont toujours pas d'accord avec la politique du Chef, ce grand Portugais que l'on appelle SALAZAR ».²³

La formation du policier dépendait également de la socialisation des individus au sein de la police. La rénovation des installations dédiées au repos et aux loisirs fut l'une des stratégies adoptées pour créer un esprit de corps et consolider un ensemble de valeurs partagées par l'ensemble des forces de police. Dans le cadre de la modernisation des installations des escadrons et des commandements de district, on se préoccupa de construire des commissariats spacieux, avec un espace pour les nouvelles technologies de communication et l'on généralisa, pour la socialisation des gardes, la « salle des gardes ».²⁴ Afin d'encourager l'adhésion aux valeurs de l'État Nouveau, le régime favorisa également la diffusion de messages au sein des forces de police. La publication, à partir de mai 1937 d'une revue éditée par le commandement général du PSP avait comme objectif à la fois la formation technique et professionnelle du policier et la création d'un esprit de corps capable de suivre le nouvel ordre autoritaire. La revue *Polícia Portuguesa* représentait un projet durable de formulation d'une pensée policière diffusée directement par le sommet de la hiérarchie policière. La revue reflétait les thèmes centraux de la formation initiale des policiers mais visait à les insérer dans leur travail quotidien. Bien qu'éditée par le commandement général de la PSP et comptant une majorité d'auteurs provenant de la force de police-même, certains rédacteurs extérieurs à l'institution (membres d'autres forces de police, des médecins, des journalistes et des policiers étrangers) contribuèrent à la revue. Si le public cible était naturellement les policiers eux-mêmes, la revue avait également pour objectif de servir « l'éducation du grand public », au-delà de l'institution policière.²⁵ Paraissant trimestriellement, *Polícia Portuguesa* devint un pilier de la transmission des valeurs du régime et de ses réalisations au sein et en dehors de la police.

Conclusion

Les premières décennies du 20^e siècle ont vu une résurgence mondiale de la révolution, d'un changement rapide et radical du système politique, en tant que stratégie politique.²⁶ En 1910, la révolution portugaise s'inscrit dans un contexte mondial de révolutions associées à la gauche, avec des exemples en Russie, en Chine et au Mexique. Dans le contexte européen, cependant, la République portugaise était entourée de monarchies de différentes nuances. Près de deux décennies plus tard, le nouveau changement de régime révolutionnaire au Portugal se produisit également dans un contexte mondial plus large, mais surtout européen, d'avènement de régimes autoritaires, conservateurs et nationalistes d'extrême droite.²⁷

²² LIBÓRIO António Miguel Monteiro, «Polícia de Segurança Pública de Lisboa», In ANDRADE Ferreira de & FERREIRA Luís (dir.), *Polícias: Vinte e cinco anos ao serviço da nação*, Lisboa: Astória, 1953, sans page.

²³ CATANA Dias, « Conselhos às praças do meu comando (palestra) », *Polícia Portuguesa*, n°6, Março-Abril, 1938, p. 15-16.

²⁴ MORAIS João José de, « A esquadra de Alcântara », *Polícia Portuguesa*, n°5, Janeiro-Fevereiro, 1938, p. 18-20.

²⁵ « Porque aparece a revista », *Polícia Portuguesa*, n°1, maio-junho 1937, p. 5.

²⁶ BAYLY C. A., *Remaking the modern world, 1900-2015*, New Jersey: Wiley Blackwell, 2018, p. 44.

²⁷ MANN Michael, *Fascistas*, Lisboa: Edições 70, 2011.

Compte tenu des changements fréquents de gouvernement, la Première République eut des difficultés à « républicaniser » les forces de police, la plupart des propositions de réorganisation du système policier ayant échoué, à l'exception de l'institution de la Garde nationale républicaine. Le fait que certains courants républicains aient encouragé la mise en place de forces para-policieuses informelles pour garantir la sécurité et l'ordre, comme c'est fut cas de la « fourmi », est révélateur du manque de confiance des républicains dans la police. À partir de 1926, la dictature militaire comprit que sa survie dépendait de sa capacité à contrôler les forces de police, en les transformant en entités disciplinées et loyales qui collaboreraient au contrôle des rues du pays et à l'imposition de l'ordre prôné par le nouveau régime. L'État Nouveau parvint à mettre en œuvre la centralisation tant débattue du commandement de la police urbaine et l'autonomisation institutionnelle de la police criminelle. Alors que le régime républicain, marqué par les dissensions et la succession des gouvernements, traitait les forces de police de manière ambiguë, ce qui se traduisit par le manque de reconnaissance et de confiance de la population dans leur autorité, la Dictature militaire puis l'État Nouveau s'attelèrent dès le début au renforcement symbolique des institutions policières et, en particulier, de la figure du policier, afin de faire oublier le policier « civique » tant ridiculisé. Ces régimes favorisèrent en conséquence l'organisation d'une nouvelle police, jeune, professionnelle et capable d'imposer son autorité.